

Passez à la e-CPS!

Vous êtes professionnel de santé et vous disposez d'une CPS, CPE ou CPA ?

Découvrez l'application e-CPS

Votre carte professionnelle **toujours disponible**
sur votre smartphone

Avec la e-CPS, vous bénéficiez :

d'une authentification
simple et sécurisée

d'une connexion au DCC
via ProSantéConnect sans
carte physique

Activez votre e-CPS en quelques minutes !

Scannez le QR code :



OU

Rendez-vous sur :

[https://esante.
gouv.fr/Jactive
-ma-e-CPS-
avec-ma-carte](https://esante.gouv.fr/Jactive-ma-e-CPS-avec-ma-carte)